

## Déclaration de la Commission Exécutive de la section CGT Finances publiques 35

Chacun d'entre nous a été profondément choqué et affecté par la barbarie des attentats du 13 novembre à Paris. Ces atrocités ont pour conséquence une situation inédite dans notre pays avec la mise en place de l'état d'urgence et la modification de la constitution permettant la prolongation de cet état d'urgence.

Derrière ces atrocités, des discours trop souvent entendus reviennent à grands pas. Pour la CGT, la guerre ne règle rien, au contraire. Les lieux de tensions et conflits se multiplient avec leurs cortèges de morts, de destruction, de désolation et de haine. Les multiples interventions militaires (en Irak, en Lybie, en Syrie, etc.), loin d'instaurer la démocratie ont généré un appauvrissement des populations avec des centaines de milliers de victimes et une impasse économique et sociale. C'est le terreau sur lequel le terrorisme se développe, poussant des populations entières sur le chemin de l'exil.

Avant la fin de la seconde guerre mondiale, lors de la déclaration de l'Organisation Internationale du Travail en 1944, l'ensemble des pays de la planète avait affirmé que seule la justice sociale serait facteur de paix.

La CGT réaffirme ses valeurs de paix et de fraternité dans son combat pour le progrès social, la démocratie, la liberté, la laïcité, nécessaires au bien vivre ensemble.

Aujourd'hui, la CGT prend note que le Président de la République annonce ne plus considérer le pacte de stabilité comme un horizon indépassable. Elle exige donc un pacte de progrès, de démocratie sociale, d'éducation, de sécurité et de paix pour toutes les populations.

La CGT refuse que les salariés et la population française, à travers des modifications de la constitution, soient placés de fait dans un état d'urgence permanent. Elle refuse que l'expression revendicative et le mouvement social soient muselés.

Le 2 décembre, la CGT a appelé à une journée nationale d'action en défense des libertés syndicales. Ainsi, au plan national, le prochain passage au tribunal de Bobigny de 5 salariés d'Air France, les affaires judiciaires de Roanne, des «5 d'EDF-GDF», l'inspectrice du travail à Annecy poursuivie par Tefal, 24 mois de prison requis

(dont 12 fermes !) contre 8 «ex-Goodyear» en Picardie, les attaques contre les Bourses du travail (Blanc-Mesnil, Chartres, Le Havre, Villefranche-sur-Saône...) montrent qu'il y a une remise en cause du droit pour les travailleurs de s'organiser et d'agir pour défendre leurs intérêts.

### En Ile-et-Vilaine :

- Rennes la Janais, après avoir supprimé 4700 emplois depuis 2007, la direction de PSA programme de nouveau 300 suppressions de poste en 2016 tout en imposant de nouvelles période de chômage technique alors que le groupe affiche des résultats positifs pour 2015 tant en vente de véhicules qu'en résultats financiers.
- Cooper Barre Thomas, après 3 rachats et 3 plans sociaux en 15 ans avec 1200 emplois supprimés, la direction décide pour 2016 le transfert d'une partie des activités de Rennes vers Vitré avec un nouveau plan de licenciements pour « sureffectifs ».
- Commerces de Rennes métropole, la déréglementation du travail s'accroît chaque année. En dix ans, l'ouverture dominicale et jours fériés est passée de 1 à 6 en 2016 et des enseignes continuent à faire pression pour aller plus loin au détriment des conditions de vie et de travail des salariés.
- La poste Colis Le Rheu, 3 militants syndicaux sont menacés de sanctions pouvant aller jusqu'au licenciement parce qu'ils « ne seraient pas assez aimables avec leurs collègues » selon les motivations de la Direction.

La CGT œuvre pour préserver les droits et la citoyenneté de tous. Pour la CGT, les revendications portées par les salariés avec leurs syndicats sont plus que jamais d'actualité.

En Ile-et-Vilaine, la DRFiP 35 a confirmé la fermeture des trésoreries de La Guerche-de-Bretagne et Louvigné-du-Désert. Elle est également passée en force sur les fusions des SPF de Fougères et Vitré et des SIP et SIE de St Malo, organise de façon informelle la fusion du PELP et du PTGC à Rennes, refuse de remettre en place un standard téléphonique à Rennes et met à l'ordre du jour du prochain CTL la constitution d'un PCR. Nous avons également appris que la Direction souhaitait durcir les conditions d'attribution de la

prime téléphone au service de la TCA.  
La situation dans les services est aujourd'hui aggravée par les mesures gouvernementales improvisées par la DG au jour le jour sur les exonérations d'impôts locaux et son dernier avatar, la lettre du DG Bruno Parent dont les agents ont pris connaissance en même temps que les contribuables... La gestion de ce dossier est une

véritable honte !  
De nombreux agents craquent, ils sont au bout du rouleau, la tension dans les services est à son maximum, nous sommes en mesure de vous assurer de façon solennelle que la santé des agents est aujourd'hui en danger.  
Ceci est une alerte !

### **Dans ces conditions, des mesures d'urgence s'imposent :**

- Annulation immédiate des suppressions d'emplois pour la DRFiP 35 de 14 C, 14 B et 2 géomètres décidées au CTR ;
- Implantation des emplois sur tous les postes vacants (plus de 50 emplois vacants à la DRFiP au 1er mars !) ;
- Annulation immédiate des restructurations en cours : fusions des SIP et SIE de St-Malo ; annulation des fermetures de trésoreries de La Guerche et Louvigné ;
- Réouverture immédiate des discussions nationales avec la DG sur les règles de gestion et sur l'indemnitaire, sur la base des propositions portées par les organisations syndicales nationales ;
- Augmentation immédiate du point d'indice ;
- Non à la fusion PELP/PTGC ; Non à la fusion Enregistrement-SPF ;
- Rétablissement des moyens humains et budgétaire de la délégation des services sociaux ;
- Maintien de tous les niveaux du contrôle fiscal (territorial, DIRCOFI, directions nationales et spécialisées) avec tous leurs emplois ;
- Renforcement des moyens en personnels pour les services d'accueils du public permettant le maintien de l'amplitude horaire des services ;
- Réimplantation du poste du standard téléphonique au CFP de Magenta ;
- Ouverture immédiate d'un cycle de négociations entre la DG et les organisations syndicales nationales et avec la DRFiP et les sections syndicales départementales 35 sur ces sujets.

*Adopté à l'unanimité des membres de la Commission Exécutive de la section CGT Finances publiques 35, réunie à Rennes, le 3 décembre 2015.*

**Solidaire, pas solitaire, c'est ça la CGT !  
Je participe, je me syndique !**



Nom :

Prénom :

Grade :

Echelon :

Temps Partiel : %

Affectation :

Adresse mail :

Date :

Signature :